## Ad limina VII : les concrets conseils de Jean Paul II pour la pastorale des jeunes de France

Article rédigé par La Fondation de service politique, le 20 février 2004

Jean-Paul II a accueilli les évêques des provinces ecclésiastiques françaises de Bordeaux et Poitiers, en conclusion de leur visite ad limina. Il a centré son discours sur la pastorale des jeunes, soulignant la nécessité d'une " solide formation humaine et spirituelle à tous les niveaux et considérant tout particulièrement le cadre de vie difficile et complexe des jeunes d'aujourd'hui ".

"Leur univers culturel – a dit le Pape - est marqué par les nouvelles technologies de la communication, qui bouleversent leur rapport au monde, au temps et aux autres, et qui modèlent leurs comportements. Cela crée une culture de l'immédiat et de l'éphémère, qui n'est pas toujours favorable à l'approfondissement, ni à la maturation intérieure ou au discernement moral. Mais l'utilisation des nouveaux médias a un intérêt que nul ne peut nier."

Puis le Saint-Père a évoqué " les nombreuses fractures qui rendent les jeunes particulièrement fragiles : séparations familiales,... rupture des liens sociaux,... désintégration de la cellule familiale ", et autres situations de précarité. Il a également dit son inquiétude face à " l'évolution des mentalités : subjectivité exacerbée, libération excessive des mœurs laissant envisager aux jeunes que tout comportement, parce qu'il est réalisable, pourrait être bon, diminution grave du sens moral ". Les jeunes " donnent parfois l'impression d'être entrés trop tôt dans la vie adulte en raison de leurs connaissances et de leurs comportements, et de n'avoir pas eu le temps de la maturation physique, intellectuelle, affective et morale ".

Le Pape a rappelé l'importance de l'éducation dans la formation des jeunes, qu'elle soit au niveau des familles, des paroisses ou des écoles. La France a hérité " de grandes figures d'éducateurs ", c'est pourquoi, a-t-il insisté, " je vous invite, malgré vos faibles moyens, à ne pas ménager vos efforts dans le domaine éducatif ".

"Les jeunes – a dit encore Jean-Paul II - aspirent à vivre dans des groupes où ils sont reconnus et aimés ", la famille avant tout, puis les amis et en fin la communauté diocésaine, remarquant que " la présence d'adultes autres que les parents est souvent bénéfique ". Puis il a encouragé les écoles catholiques à être des communautés qui transmettent les valeurs chrétiennes et l'enseignement du Magistère aux jeunes.

"La pastorale des jeunes – a poursuivi le Saint-Père - requiert de la part des accompagnateurs persévérance, attention et invention. Pour cela, n'hésitez pas à détacher des prêtres de qualité, ayant une bonne formation et une vie spirituelle et morale à toute épreuve. "Il a souligné que vivre la foi et la vie sacramentelle est bien plus " que juste une activité parmi d'autres dans une vie ".

Enfin, le Saint-Père a parlé des jeunes qui se préparent au mariage et qui " ont souvent connu de nombreuses souffrances dans leurs familles... Il existe dans la société, des modèles variés de relation, sans aucune qualification anthropologique ou morale...L'Église rappelle que le mariage entre un homme et une femme, et une famille se construisent avant tout sur un lien fort entre les personnes et sur un engagement définitif, et non pas sur l'aspect purement affectif, qui ne peut constituer la seule base de la vie conjugale. Puissent les pasteurs et les couples chrétiens ne pas craindre d'aider les jeunes à réfléchir sur des aspects difficiles et essentiels ".

Source: Vatican Information services.

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage

>